

o. 398  
 "Panégyrique de Palamar" par Philothée  
 Patrologia graeca τ. CLII col. 587-590

M. Jugie:  
 La Controverse  
 Palamite  
 (1341-1368)  
 in Echo d'  
 Orient  
 t. 34 1931.

o. 399  
 De conciliabules de Palamar nous connaissons au moins celui  
 dont parle Philothée dans son "Panégyrique", c'est-à-dire cette  
 réunion des principaux Athonites où fut élaboré un autre  
 document palamite célèbre, le τὸν ἀγιοπυλῶν. Sur la rédaction du τὸν ἀγιο-  
 πυλῶν, voir "Panégyrique de Palamar" loc. cit. col. 593. Il fut composé  
 vraisemblablement vers la fin de 1339.

o. 407  
 τὸν ἀγιοπυλῶν. Nous avons déjà parlé de ce document, que l'on trouve dans la  
 "Patrologie grecque" τ. CL., col. 1225 - 1230. Composé au Mont-Athos, dès 1339, par  
 Philothée Kokkinos, encore simple moine sur la doctine, pour ainsi dire, de  
 Palamar, il vise directement Barlaam et résume la théologie nouvelle de Palamar  
 sur la grâce et la lumière divine, la distinction réelle entre l'essence de  
 Dieu et ses opérations éternelles et créées, le siège du voir dans le cœur  
 ou le ~~cerveau~~ <sup>l'influence</sup> du corps sur l'âme et vice versa, la  
 pièce à l'attention d'une manifestation doctrinale collective des moines  
 athonites, comme si ces derniers étaient investis d'un magistère  
 officiel dans l'Église. Le dernier signataire, Jacques, évêque de Hierissos et de  
 la Sainte Montagne, déclare que les Athonites ne recourront à leur communion  
 que ceux qui acceptent la doctrine contenue dans le tome. Bien plus  
 au début, cette doctrine est présentée comme une manifestation de  
 mystères contenus implicitement dans l'Évangile et les écrits des Pères et  
 révélés expérimentalement aux contemplatifs.

o. 408  
 Après le triomphe du parti palamite en 1347, le τὸν ἀγιοπυλῶν est considéré  
 comme l'expression de la vraie doctrine et c'est sans doute par  
 allusion à cette pièce que le tome synodal de 1341 reçoit parfois, à  
 partir de cette époque, le titre de τὸν ἀγιοπυλῶν. Au concile  
 de 1351 dont nous parlerons tout à l'heure, le τὸν ἀγιοπυλῶν  
 fut officiellement approuvé. P. g. t. CLII col. 757 CD. Sur son attribution à  
 Philothée, voir P. g. τ. CLII col. 329 A. τ. CLTV col. 661 D.

n. 414

Le triomphe du Palamisme. Il fallait donner un successeur à Théodore de Jean I<sup>er</sup>. La majorité des électeurs finit par élire le fameux Isidore de Monembasie, qui portait sur sa tête plusieurs anathèmes lancés par le Patriarche précédent. 17 Mai 1347.

Une fois nommé, le nouveau Patriarche fit une nombreuse promotion d'Évêques attachés aux doctrines nouvelles.

C'est ainsi que Philothée Kokkinos reçut la Métropole d'Héraclée et Palamartelle de Thessalonique.

n. 415

Cantacuzène dans son ouvrage contre Cyparissiotès, nous a conservé une lettre de réaction de Matthieu Eglor datée du 22 avril 1350. La même pièce est donnée par le Cod. Dionys. 147, fol. 276<sup>v</sup>-277, et certifiée conforme à l'original par Philothée.

n. 419

Le Patriarche Calliste dans un synode tenu aux Blakhermes, Juillet 1352 une série d'anathématismes contre Barlaam et Acindyus et leurs adeptes et tout autant d'acclamations à qu'on s'adresse Palamas et aux partisans de sa doctrine furent composés sur le modèle des anathématismes et acclamations rituelles déjà utilisés. Le Cod. Marcianus grec. 505, fol. 2<sup>o</sup>, en attribue la rédaction à Philothée. Ils furent réunis dans le palamisme tel qu'il est exposé dans le tome du concile de 1351. Cf. Paphyros Duspenskii: "L'Athos" t. III, p. 781-785.

Le Patriarche Calliste, qui s'était signalé par son zèle à poursuivre les antipalamites, fut déposé au début de 1354 pour avoir refusé de couronner Empereur le fils de Jean Cantacuzène, Matthieu.

On lui donna pour successeur, des Féroces, le complaisant Philothée Kokkinos, un des fervents disciples de Palamas.

En présence de son père et du Synode Patriarcal, Matthieu fit profession officielle de palamisme en souscrivant le tome de 1351, qu'il déposa sur l'autel de Sainte-Sophie de son propre main. Voir sa déclaration dans P. g. t.

CLI ed. 754

En Décembre de cette même année 1354, Jean E. Paléologue, qui s'était de nouveau brouillé avec Jean Cantacuzène, triompha de lui et l'obligea à abdiquer 1355.

En même temps, Philothée était déposé et Calliste rappelé.

n. 420

Le Patriarche Calliste, mort au mois d'Août 1363, eut pour successeur, le 12 Février 1364, son prédécesseur Philothée, qui s'était réconcilié avec Jean E. Paléologue par les bons offices de Démétrius Cydonès, converti au catholicisme.

Il avait été convenu lors de cette réconciliation, que Philothée laisserait en paix ceux qui n'adoptèrent pas la doctrine palamite. Mais ce disciple zélé de Palamas ne tint pas longtemps sa promesse, et dès 1368, il se mit à sévir contre le propre frère de Démétrius Cydonès, Prochore, moine et prêtre de au Mont-Athos. Philothée réunifia enfin contre lui un Synode, en Avril 1368. Ceux-ci finirent par prononcer contre lui, la sentence d'excommunication et de suspension perpétuelle du Succédite P. g. t. CLI ed. 693 - 716